

Permis d'exploitation des loueurs de chambre d'hôte

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UMIH FORMATION SAS
Laurence MARIANI
01.43.66.44.47
contact@umihformation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre majeur

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse aux loueurs de chambres d'hôtes qui proposent des boissons alcooliques à leur clientèle dans le cadre de l'hébergement ou de la table d'hôtes.

Contenu et modalités d'organisation

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de : Maîtriser l'exploitation spécifique de chambres d'hôtes délivrant des boissons alcooliques en sensibilisant et en responsabilisant les exploitants aux obligations particulières liées à l'offre et à la vente d'alcool. Acquérir une connaissance des dispositions relatives à la prévention et la lutte contre l'alcoolisme, la protection des mineurs et la répression de l'ivresse publique, la lutte contre le bruit, les faits susceptibles d'entraîner une fermeture administrative, les principes généraux de la responsabilité civile et pénale des personnes physiques et des personnes morales. RAISON D'ETRE DE L'OBLIGATION DE FORMATION ADAPTEE A L'ACTIVITE SPECIFIQUE DES LOUEURS DE CHAMBRES D'HOTES SPECIFICITES DE L'ATTESTATION DITE «PERMIS D'EXPLOITATION» POUR LOUEURS DE CHAMBRES D'HOTES (CERFA N° 14407*02) LES GRANDS PRINCIPES D'EXPLOITATION LES CONDITIONS LIEES A LA PERSONNE LES CONDITIONS LIEES A LA LICENCE LES OBLIGATIONS D'EXPLOITATION REGLEMENTATION LOCALE EVALUATION DES CONNAISSANCES VALIDATION DE LA FORMATION : Evaluation des connaissances. Remise d'une attestation de formation et délivrance du CERFA du ministère de l'intérieur

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Permis d'exploitation pour les loueurs de chambres d'hôtes - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00265131	du 26/01/2022 au 31/12/2023	La Rochelle (17)	UMIH FORMATION SAS		Non éligible	
00343677	du 26/01/2022 au 31/12/2025	Dax (40)	UMIH FORMATION SAS		Non éligible	
00623567	du 01/01/2026 au 31/12/2031	La Rochelle (17)	UMIH FORMATION SAS		Non éligible	
00623568	du 01/01/2026 au 31/12/2031	Dax (40)	UMIH FORMATION SAS		Non éligible	